

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 19 novembre 2013 à 19 h  
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Steve Shanahan, conseiller du district de Peter-McGill  
Mme Valérie Plante, conseillère du district de Sainte-Marie  
M. Richard Bergeron, conseiller du district de Saint-Jacques  
M<sup>e</sup> Karine Boivin-Roy, conseillère désignée  
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller désigné

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Alain Dufort, directeur d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito, secrétaire d'arrondissement  
Mme France Labrecque, secrétaire-recherchiste  
Mme Corinne Andrieu, directrice d'arrondissement adjointe et directrice des Services administratifs et du Greffe  
M. Guy Charbonneau, directeur des Travaux publics  
Mme Dominique Archambault, directrice de la Culture des Sports des Loisirs et du développement social  
M. Marc Labelle, directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises  
Mme Isabelle Rougier, chef de division des Communications  
M. Daniel Gervais, commandant du poste 12 du service de police  
M. Stéphane Plourde, commandant du poste 20 du Service de police  
Mme Roxane Pitre, commandante du poste 21 du Service de police  
M. Vincent Richer, commandant du poste 22 du Service de police  
M. Mario Guérin, assistant directeur des Opérations du Service de police  
M. André Poirier, conseiller aux communications, section des communications corporatives du Service de police

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue aux participants, au nombre d'environ 84, présente les autres membres du conseil et les fonctionnaires présents, et donne des explications quant au fonctionnement du conseil d'arrondissement.

---

**10.02 - Demande de dérogation mineure - période d'intervention du public**

- 99999, rue Saint-André (Solano) : aucune intervention

---

**10.03 - Demande d'autorisation d'exercer un usage conditionnel - Période d'intervention du public**

- 2414, rue Wurtele : aucune intervention
- 2766, rue de Rouen : aucune intervention
- 1207, 1215 et 1235, rue University : aucune intervention

---

**CA13 240599**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 19 novembre 2013**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Steve Shanahan

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 19 novembre 2013 en retirant le dossier suivant :

- 51.05 Nommer un président du Comité de la sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

---

**10.05 - Période de questions du public**

Nom du demandeur et objet de la question

Monsieur René Delbuquet

- Budget 2013 : économies
- Cyclistes : surveillance, vitesse, éclairage des vélos

Monsieur André Querry

- Loi 22

Monsieur Gyslain Dufour

- Groupe de surveillance citoyenne et sécurité au métro Berri-UQAM

Monsieur Robert Hajaly

- Site des Franciscains
- Parc Rutherford

Monsieur Yannick Adou

- Édicule du Métro Atwater
- Terrains Franciscains

Monsieur Denis Brossard

- Office de consultation publique versus les consultations éclairés
- Réfection de la rue Sainte-Catherine

-----

**CA13 240600**

**Période de questions du public - prolongation**

Attendu que le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (CA-24-135) prévoit que la période de questions du public est d'une durée de 30 minutes;

Attendu que les conseillers souhaitent entendre le plus possible de personnes inscrites :

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Valérie Plante

De prolonger la période de questions du public afin que soit entendues les personnes restantes sur la liste.

Adoptée à l'unanimité.

10.05 1132701010

-----

Nom du demandeur et objet de la question

Monsieur Miguel Chehuan

- Axe cyclable du boul. De Maisonneuve Est
- Verdissement du lien cyclable

Monsieur Daniel Godbout

- Sécurité du Village
- Déneigement

Madame Émilie Lauzon

- Augmentation des loyers

Monsieur Francis Salvadori

- Service d'auto-partage (communauto)

Monsieur Roger Brousseau

- Bruits nocturnes

Monsieur Philippe Bouchard

- Parc Bellerive

Madame Lise Béland

- Félicitations à tous et bienvenue à ceux qui viennent d'ailleurs
- Discours du soir d'élections

Monsieur Deniz Hadjiev

- Problématique de la prostitution et de la vente de stupéfiants
-

Le maire déclare la période de questions du public terminée à 20 h 10. Les 15 personnes inscrites ont été entendues.

---

**10.06 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question

---

**10.07 - Dépôt de documents par le secrétaire d'arrondissement**

Aucun document

---

**CA13 240601**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Denis Coderre

De réunir, pour étude et adoption, les articles 10.08 à 10.11.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA13 240602**

**Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 octobre 2013**

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1132701120

---

**CA13 240603**

**Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2013**

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Denis Coderre

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1132701115

---

**CA13 240604**

**Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation du 22 octobre 2013**

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation du 22 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1132701116

---

**CA13 240605**

**Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes de démolition tenue le 23 octobre 2013**

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes de démolition tenue le 23 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1132701117

---

**CA13 240606**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

De réunir, pour étude et adoption, les articles 20.01 à 20.10.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA13 240607**

**Approuver la convention avec ATSA pour la réalisation du projet Fin Novembre 2013 et accorder une contribution de 5 000 \$ provenant du Fonds de soutien aux OBNL oeuvrant en sports, loisirs et développement social**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'approuver, pour l'année 2013, la convention avec l'ATSA pour la réalisation de l'événement Fin Novembre 2013;

D'accorder, à cette fin, une contribution de 5 000 \$ à l'ATSA provenant du Fonds de soutien aux OBNL œuvrant en sports, loisirs et développement social;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 CTA1132817013

---

**CA13 240608**

**Accepter une compensation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour un montant de 20 000 \$**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'accepter une compensation de 20 000 \$ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

De déposer ce montant conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1132840033

---

**CA13 240609**

**Approuver l'entente avec l'Institut polonais des arts et des sciences au Canada et la Bibliothèque polonaise et accorder une contribution de 20 000 \$**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'approuver l'entente avec l'Institut polonais des arts et des sciences au Canada et la Bibliothèque polonaise;

D'accorder, à cette fin, une contribution de 20 000 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 CTA1132840034

---

**CA13 240610**

**Accorder un contrat de 63 301,97 \$ à Les Serres Riel inc. pour la fourniture des fleurs annuelles 2014 et autoriser une dépense maximale de 63 301,97 \$ (appel d'offres sur invitation 13-13208 - 4 soumissionnaires)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense de 63 301,97 \$, pour la fourniture des fleurs annuelles 2014 (appel d'offres sur invitation 13-13208 - 4 soumissionnaires);

D'accorder, à cette fin, un contrat à Les Serres Riel inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 63 301,97 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

-----  
*Des questions sont posées et des commentaires formulés.*  
-----

Adoptée à l'unanimité.

20.04 CTA1136071002

---

**CA13 240611**

**Approuver la convention avec Les Chemins du Soleil relativement aux travaux majeurs de réaménagement de leurs locaux et accorder une contribution de 8 260 \$ provenant du Fonds de soutien aux OBNL oeuvrant en sports, loisirs et développement social**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'approuver la convention avec Les Chemins du Soleil relativement aux frais liés à l'aménagement des locaux temporaires, durant les travaux majeurs de réaménagements de leurs locaux actuels;

D'accorder, à cette fin, une contribution de 8 260 \$, provenant du Fonds de soutien aux OBNL oeuvrant en sports, loisirs et développement social;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 CTA1135887003

---

**CA13 240612**

**Accorder un contrat de 143 453,95 \$ à Gilles Malo inc. pour la réalisation du projet d'aménagement du parc à chiens Lucien-L'Allier et autoriser une dépense maximale de 203 453,95 \$ (appel d'offres public VMP-13-027 - 11 soumissionnaires)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense maximale de 203 453,95 \$ pour l'aménagement du parc à chiens Lucien-L'Allier (appel d'offres publique VMP-13-027 – 11 soumissionnaires);

D'accorder, à cette fin, un contrat à Gilles Malo inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 143 453,95 \$, taxes incluses, conformément aux plans et au cahier des charges;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1136143003

---



**CA13 240613**

**Autoriser une affectation de surplus et autoriser une dépense de 210 665,24 \$ pour la fourniture d'une chargeuse articulée, par Nortrax Québec inc., conformément à l'entente-cadre 870144 (CG13 0330)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense de 210 665,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une chargeuse articulée, par Nortrax Québec inc., conformément à l'entente-cadre 870144 (CG13 0330);

D'affecter un montant de 201 503,89 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 CTA1135382014

---

**CA13 240614**

**Autoriser une affectation de surplus et autoriser une dépense de 199 983,87 \$ pour la fourniture de deux châssis-cabine pour camion multi-mode, par Globocam (Montréal) inc., conformément à l'entente-cadre 706217 (CG11 0450)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense de 199 983,87 \$, taxes incluses, pour la fourniture de deux châssis-cabine pour camion multi-mode, par Globocam (Montréal) inc., conformément à l'entente-cadre 706217 (CG11 0450);

D'affecter un montant de 191 287,03 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 CTA1135382013

---

**CA13 240615**

**Autoriser une affectation de surplus et autoriser une dépense de 64 110,25 \$ pour la fourniture de deux mini-fourgonnettes utilitaire, par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), conformément à l'entente-cadre 693411 (CG11 0370)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense de 64 110,25 \$, taxes incluses, pour la fourniture de deux mini-fourgonnettes utilitaire, par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), conformément à l'entente-cadre 693411 (CG11 0370);

D'affecter un montant de 61 322,24 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

-----  
*Des questions sont posées et des commentaires formulés.*  
-----

Adoptée à l'unanimité.

*Lors de l'adoption de cette résolution, le maire s'est prévalu de son droit de ne pas voter.*

20.09 CTA1135382017

---

**CA13 240616**

**Autoriser une affectation de surplus et autoriser une dépense de 28 766,06 \$ pour la fourniture d'une mini-fourgonnette par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), conformément à l'entente-cadre 693411 (CG11 0370)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser une dépense de 28 766,06 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une mini-fourgonnette de tourisme par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), conformément à l'entente-cadre 693411 (CG11 0370);

D'affecter un montant de 27 565,60 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

-----  
*Des questions sont posées et des commentaires formulés.*  
-----

Adoptée à l'unanimité.

*Lors de l'adoption de cette résolution, le maire s'est prévalu de son droit de ne pas voter.*

20.10 CTA1135382018

---

### **CA13 24 0617**

#### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

De réunir, pour étude et adoption, les articles 20.11 à 20.19.

Adoptée à l'unanimité.

---

### **CA13 240618**

**Autoriser une affectation de surplus, autoriser une dépense de 24 062,33 \$ auprès de Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), pour la fourniture d'une camionnette 4X2 à cabine simple, conformément à l'entente-cadre 706439 (CG12 0013)**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une dépense de 24 062,33 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une camionnette 4X2, par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), conformément à l'entente-cadre 706439 (CG12 0013);

D'affecter un montant de 23 015,91 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

-----  
*Des questions sont posées et des commentaires formulés.*  
-----

Adoptée à l'unanimité.

*Lors de l'adoption de cette résolution, le maire s'est prévalu de son droit de ne pas voter.*

20.11 CTA1135382019

---

### **CA13 240619**

**Approuver les deux conventions avec la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique et avec la Société de développement commercial du Village et accorder, à même le budget de fonctionnement, une contribution totale de 66 000 \$**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'approuver les conventions avec la Société de développement commercial du Village et la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique pour les appuyer dans la réalisation de leurs projets soumis en vertu du volet 2 du Programme de soutien financier au développement commercial 2013;

D'accorder, à cette fin, et à même le budget de fonctionnement, les contributions suivantes :

- 30 000 \$ à la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique;

- 36 000 \$ à la Société de développement commercial du Village;

D'imputer cette dépense totale de 66 000 \$ conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 CTA1130519031

**CA13 240620**

**Autoriser une affectation de surplus et autoriser une dépense de 71 151,13 \$ pour la fourniture et l'installation de deux systèmes, par Services d'équipements GD inc. électro-hydraulique et accessoire sur un châssis de camion conformément à l'entente-cadre 861242 (CM13 0391)**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une dépense de 71 151,13 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de deux systèmes électro-hydraulique et accessoires sur châssis, par Services d'équipements GD inc., conformément à l'entente-cadre 861242 (CM13 0391);

D'affecter un montant de 68 056,93 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 CTA1135382016

---

**CA13 240621**

**Approuver la convention avec l'Association sportive et communautaire Camillien-Houde inc. se terminant le 31 août 2016 et accorder une contribution sous forme de prêt d'installation d'une valeur de 3 318 \$ par année**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'approuver la convention, se terminant le 31 août 2016, avec l'Association sportive et communautaire Camillien-Houde inc. de prêt d'installation pour le club de patinage artistique;

D'accorder une contribution sous forme de prêt d'installation d'une valeur de 3 318 \$ par année.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1134499007

---

**CA13 240622**

**Modifier la résolution CA13 240227 afin d'autoriser une nouvelle répartition des montants entre les parcs Toussaint-Louverture, Henri-Dunant et Médéric-Martin**

Attendu que la résolution CA13 240227 adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 7 mai 2013 accordait un contrat de 167 920,99 \$ à Techniparc pour la réalisation du projet

d'aménagement d'aires d'exercices pour aînés dans les parcs Toussaint-Louverture, Henri-Dunant et Médéric-Martin et accordait une dépense maximale de 221 920,99 \$ (appel d'offres public VMP-13-014 - 4 soumissionnaires);

Attendu qu'un montant additionnel est nécessaire pour le suivi environnemental, l'excavation, le chargement et le transport de sols contaminés, afin de rendre le site sécuritaire aux usagers le projet d'aménagement d'aires d'exercices du parc Médéric-Martin;

Attendu que le montant du contrat et de la dépense maximale demeurent les mêmes :

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

De modifier la résolution CA13 240227 afin d'autoriser une nouvelle répartition des montants entre les parcs Toussaint-Louverture, Henri-Dunant et Médéric-Martin;

D'autoriser une dépense additionnelle au niveau du Programme triennal d'immobilisations (PTI) local de 26 000 \$, taxes incluses, et une diminution équivalente au niveau du PTI agglomération;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 CTA1136195001

---

### **CA13 240623**

**Accorder un contrat de 139 694,62 \$ à 9064-3032 Québec inc. (JR Services Sanitaires) d'une durée de 23 mois, années 2014 et 2015, pour la collecte des ordures ménagères des conteneurs semi-enfouis et autoriser une dépense maximale de 139 694,62 \$ (appel d'offres public 13-13247 - 2 soumissionnaires)**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une dépense maximale de 139 694,62 \$ pour la collecte des ordures ménagères des conteneurs semi-enfouis d'une période de 23 mois, années 2014-2015 (appel d'offres public 13-13247 - 2 soumissionnaires);

D'accorder, à cette fin, un contrat à 9064-3032 Québec inc. (JR Services Sanitaires), plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 139 694,62 \$, taxes incluses, conformément aux conditions de sa soumission;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 CTA1136140013

---

**CA13 240624**

**Autoriser une affectation de surplus, accorder un contrat de 156 929,38 \$ à J. René Lafond inc. pour la fourniture de deux tracteurs compacts articulés et autoriser une dépense maximale de 156 929,38 \$ (appel d'offres public 13-13052 - 2 soumissionnaires)**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une dépense maximale de 156 929,38 \$ pour la fourniture de deux tracteurs compacts articulés (appel d'offre public 13-13052 - 2 soumissionnaires);

D'accorder, à cette fin, un contrat à J. René Lafond Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 156 929,38 \$, taxes incluses, conformément aux conditions de sa soumission;

D'affecter un montant de 150 104,88 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 CTA1135382011

---

**CA13 240625**

**Autoriser une affectation de surplus, accorder un contrat de 169 026,22 \$ à Michel Gohier ltée pour la fourniture de quatre épandeurs et autoriser une dépense maximale de 169 026,22 \$ (appel d'offres public 13-13143 - 2 soumissionnaires)**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une dépense maximale de 169 026,22 \$, pour la fourniture de quatre épandeurs (appel d'offre public 13-13143 - 2 soumissionnaires);

D'accorder, à cette fin, un contrat à Michel Gohier ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 169 026,22 \$, taxes incluses, conformément aux conditions de sa soumission;

D'affecter un montant de 161 675,66 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 CTA1135382012

---

**CA13 240626**

**Accorder, à même le budget de fonctionnement, une contribution financière de 1 000 \$ à Espace pour la vie**

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'accorder, à même le budget de fonctionnement, une contribution financière de 1 000 \$ à Espace pour la vie;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 CTA1131701004

---

**CA13 24 0627**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Denis Coderre

De réunir, pour étude et adoption, les articles 30.01 à 30.04.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA13 240628**

**Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2013**

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1132701114

---



**CA13 240629**

**Prendre acte du dépôt de l'évolution budgétaire au 30 septembre 2013**

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt de l'évolution budgétaire au 30 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1134870006

---

**CA13 240630**

**Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2013**

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Denis Coderre

De prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1132701118

---

**CA13 240631**

**Autoriser une affectation de surplus, approuver la prise de possession d'une souffleuse en provenance du Fonds d'inventaire de la DMRA et confirmer le renflouement du fonds par l'achat d'un appareil de valeur équivalente à une dépense maximale de 175 000 \$, autoriser une dépense de 36 000 \$ pour l'installation de quatre modules avec pattes rétractables sur épandeurs par la DMRA et autoriser une dépense de 62 000 \$ pour 2 chasse-neige avec carcans ainsi que deux sous châssis par la DMRA**

Il est proposé par Richard Bergeron

appuyé par Denis Coderre

D'approuver la prise de possession d'une souffleuse en provenance du Fonds d'inventaire de la Direction du matériel roulant et des ateliers et confirmer le renflouement du fonds par l'achat d'un appareil semblable d'une valeur maximale de 175 000 \$;

D'autoriser une dépense de 36 000 \$ pour l'installation de quatre modules avec pattes auprès de la

Direction du matériel roulant et des ateliers;

D'autoriser une dépense de 62 000 \$ pour 2 chasse-neige avec carcans ainsi que deux sous châssis auprès de la Direction du matériel roulant et des ateliers;

D'affecter un montant total approximatif de 273 000 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de ces dépenses;

D'imputer cette dépense totale de 273 000 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 CTA1135382015

---

### **CA13 24 0632**

#### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De réunir, pour étude et adoption, les articles 40.01 à 40.10.

Adoptée à l'unanimité.

---

### **CA13 240633**

#### **Accorder une dérogation mineure relativement aux saillies du bâtiment résidentiel situé au 99999, rue Saint-André (Solano)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'accorder, pour le bâtiment situé au 99999, rue Saint-André (Solano), une dérogation permettant la construction d'un bâtiment dont les saillies sont dérogatoires, et ce, en conformité au Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008) et en dérogation à l'article 17 du règlement concernant la construction de bâtiments sur les emplacements délimités par les rues Notre-Dame, Saint-Hubert, de la Commune et Amherst (01-100) (Solano).

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1136347041

---

**CA13 240634**

**Adopter une résolution autorisant les usages commerciaux de la catégorie M.9 pour les locaux directement accessibles de la rue situés au 105 à 175 Sainte-Catherine Ouest (Place-des-Arts), en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 2<sup>e</sup> projet de résolution**

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution le 2 octobre 2013 et l'a soumis à une consultation publique le 22 octobre 2013 quant à son objet et aux conséquences de son adoption :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'adopter le second projet de résolution à l'effet :

D'accorder, pour les locaux situés au 105 à 175, rue Sainte-Catherine Ouest, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation de déroger à l'article 134 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);

D'assortir cette autorisation à la condition suivante :

- seuls les usages commerciaux de la catégorie M.9 sont autorisés dans les locaux directement accessibles de la rue Sainte-Catherine montrés sur plan de localisation déposé par la Société de la Place-des-Arts et estampillé par l'arrondissement le 12 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

40.02  
pp 274  
1136347030

---

**CA13 240635**

**Adopter une résolution autorisant les usages « salle de spectacle » et « salle de réception » pour le bâtiment situé aux 2-22, rue Sainte-Catherine Est, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 2<sup>e</sup> projet de résolution**

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution le 2 octobre 2013 et l'a soumis à une consultation publique le 22 octobre 2013 quant à son objet et aux conséquences de son adoption :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'adopter le second projet de résolution à l'effet :

De modifier la résolution CA09 240583 adoptée le 1<sup>er</sup> septembre 2009 par la conseil d'arrondissement de Ville-Marie, afin d'autoriser, pour le bâtiment sis aux 2-22, rue Sainte-Catherine Est, conformément au

Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'ajout des usages « salle de spectacle » et « salle de réception »;

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- les usages « salle de spectacle » et « salle de réception » doivent demeurer complémentaires à l'usage « débit de boissons alcooliques »;
- soumettre le projet à une révision architecturale prévue au titre VIII du Règlement d'urbanisme 01-282;

De fixer un délai de 60 mois pour débiter des travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

Adoptée à l'unanimité.

40.03  
pp 275  
1136347029

---

### CA13 240636

**Adopter une résolution autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment de 10 étages au coin nord ouest du boulevard René-Lévesque et de la rue Wolfe - 1176, rue Wolfe en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 2<sup>e</sup> projet de résolution**

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution le 2 octobre 2013 et l'a soumis à une consultation publique le 22 octobre 2013 quant à son objet et aux conséquences de son adoption :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'adopter le second projet de résolution à l'effet :

D'accorder, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) une résolution autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un immeuble de 10 étages, à des fins résidentielles avec rez-de-chaussée commercial, sur un terrain situé au coin nord ouest du boulevard René-Lévesque et de la rue Wolfe en dérogation aux articles 9, 44, 51, 152, 153, 163, 605 et 617.1, du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- respecter substantiellement les usages, l'implantation, la volumétrie, la hauteur et les reculs de l'agrandissement au toit, conformément aux plans datés du 6 août 2013, réalisés par Rayside Labossière, Architectes et joints à la présente résolution;
- soumettre l'émission du permis à une révision architecturale conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);

De fixer un délai de 60 mois pour l'émission du permis relatif aux travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

Adoptée à l'unanimité.

40.04  
pp 276  
1136347031

---

### CA13 240637

**Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution modifiant la résolution CA11 240757 autorisant la construction d'une tour mixte (commerces et habitation) adjacente au Centre Bell, sur l'emplacement au sud-est de l'intersection de la rue de la Montagne et de l'avenue des Canadiens/Tour Avenue des Canadiens - Adoption**

Attendu qu'un deuxième projet de résolution a été adopté à la séance du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2013 et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De modifier la résolution CA11 240757 en ajoutant l'alinéa suivant au premier paragraphe de son dispositif :

« d) de déroger notamment aux articles 659 et 660 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'aménager 84 unités de stationnement pour vélo; ».

Adoptée à l'unanimité.

40.05  
pp 271  
1136347018

---

### CA13 240638

**Adopter une résolution autorisant l'usage café-terrasse sur le toit du bâtiment situé au 1226 à 1290, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (Hôtel Ritz-Carlton) - Adoption**

Attendu qu'un deuxième projet de résolution a été adopté à la séance du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2013 et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'accorder, pour le bâtiment situé au 1226 à 1290, rue Sherbrooke Ouest (Hôtel Ritz-Carlton), conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation de déroger à l'article 392 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), relativement aux conditions associées à l'aménagement d'un café-terrasse sur un toit;

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- l'exploitation du café-terrasse doit se faire exclusivement sur la terrasse illustrée sur le plan d'aménagement de la piscine réalisé par la firme PXDI et estampillé par l'arrondissement le 19 juillet 2013.

Adoptée à l'unanimité.

40.06  
pp 272  
1136347010

---

### **CA13 240639**

#### **Adopter une résolution autorisant l'agrandissement des bâtiments aux 419-437, Saint-Vincent et 422 à 430, place Jacques-Cartier, en vertu du Règlement sur les projets particuliers - Adoption**

Attendu qu'un deuxième projet de résolution a été adopté à la séance du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2013 et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'accorder, pour les lots 1 181 639, 1 181 784, 1 284 538 et PC-01702 bordant les rues Saint-Amable et Saint-Vincent et la place Jacques-Cartier, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation d'agrandir les édifices portant les numéros 419 à 437, rue Saint-Vincent et 422 à 430, place Jacques-Cartier, malgré notamment les articles 10, 377.1 et 392 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282), afin d'aménager un complexe hôtelier conformément aux plans numérotés A-101, A-101-WG, A-104, A-108, A-301 à A-304, A-351 et A-353, réalisés par Béïque, Legault, Thuot, architectes, et estampillés par l'arrondissement de Ville-Marie le 26 août 2013;

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- la hauteur maximale du bâtiment est de 25 mètres incluant les dépassements au toit;
- respecter substantiellement un alignement sur rue, une volumétrie et des retraits d'alignement conformément aux plans mentionnés précédemment;
- la toiture de la Maison Cherrier ne doit comporter aucun usage (terrasse);
- malgré la condition mentionnée en b), les nouvelles portes d'entrée aux 422-430, place Jacques-Cartier devront être positionnées dans l'alignement de la façade et non en retrait de celle-ci;
- de soumettre lors de la demande de permis une analyse acoustique signée par un professionnel spécialisé en la matière ainsi qu'un document et des plans décrivant les mesures de mitigation prévues afin de réduire les niveaux sonores à l'intérieur du bâtiment adjacent au nord (432-436, place Jacques-Cartier);
- de soumettre lors de la demande de permis une garantie financière basée sur un estimé effectué par un professionnel des coûts de préservation et de restauration de la Maison Edward-William-Gray (427-

437, rue Saint-Vincent) et de la Maison Cherrier (419-423, rue Saint-Vincent) selon les orientations de la Division de l'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'en assurer la réalisation;

- soumettre la demande de permis de transformation de ce projet à la procédure du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282).

De fixer un délai de 60 mois pour débiter les travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

D'exiger du propriétaire des lots et des édifices ci-haut mentionnés la mise en place, avec la collaboration de l'arrondissement de Ville-Marie, d'un comité de bon voisinage pendant toute la durée des travaux de construction selon les modalités décrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

40.07  
pp 273  
1124400059

---

### **CA13 240640**

**Autoriser l'occupation du domaine public et édicter l'ordonnance nécessaire à la tenue de l'événement « Shack Attack » sur la rue Saint Denis**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'autoriser l'occupation du domaine public sur la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et Ontario, du 6 décembre 2013 à 0 h 01 au 8 décembre 2013 à 12 h (midi);

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 378 permettant l'émission de bruit au moyen d'appareils sonores sur la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et Ontario, le 6 décembre de 16 h à 23 h et le 7 décembre 2013, de 12 h à 23 h;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance P-1, o. 347 permettant de vendre des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer ces boissons sur la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke et Ontario, le 6 décembre 2013 de 16 h à 23 h et le 7 décembre 2013, de 12 h à 23 h.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1130519027

---

### **CA13 240641**

**Autoriser les usages « quincaillerie » et « bureau » pour le local situé au 2766, rue de Rouen, en vertu de la procédure des usages conditionnels**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'autoriser, en vertu de la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et conformément au sous-paragraphe a) du paragraphe 1 de l'article 136 de ce règlement, les usages « quincaillerie » et « bureau » pour le local situé au 2766, rue de Rouen;

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- la portion du local de 18 m<sup>2</sup> située au 2<sup>e</sup> étage doit être utilisée exclusivement comme bureau accessoire.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1136347036

---

### **CA13 240642**

**Autoriser l'usage « école d'enseignement spécialisée » pour le local situé au 2414, rue Wurtele, en vertu de la procédure des usages conditionnels**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'autoriser, en vertu de la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et conformément au paragraphe 2 de l'article 190 de ce règlement, l'usage « école d'enseignement spécialisée » pour le local situé au 2414, rue Wurtele;

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- les impacts sonores associés à l'exploitation de l'école d'enseignement spécialisée doivent être conformes aux niveaux maximums prescrits au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3).

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1136347034

---

### **CA13 240643**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Village et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 - Avis de motion**

Une copie du projet de règlement n'ayant pas été remise aux membres du conseil, le maire Denis Coderre donne avis de motion de l'adoption d'un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Village pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et imposant une cotisation appliquée selon les valeurs foncières pondérées des locaux à l'égard de chaque établissement.

40.11 1130519029

---



**CA13 240644**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Quartier latin et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 - Avis de motion**

Une copie du projet de règlement n'ayant pas été remise aux membres du conseil, le maire Denis Coderre donne avis de motion de l'adoption d'un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Quartier latin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et imposant une cotisation appliquée selon les valeurs foncières pondérées des locaux à l'égard de chaque établissement.

40.12 1130519030

---

**CA13 240645**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique, et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 - Avis de motion**

Une copie du projet de règlement n'ayant pas été remise aux membres du conseil, le maire Denis Coderre donne avis de motion de l'adoption d'un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et imposant une cotisation appliquée selon les valeurs foncières pondérées des locaux à l'égard de chaque établissement.

40.13 1136255009

---

**CA13 240646**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Destination centre-ville et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 - Avis de motion**

Une copie du projet de règlement n'ayant pas été remise aux membres du conseil, le maire Denis Coderre donne avis de motion de l'adoption d'un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Destination centre-ville pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et imposant une cotisation appliquée selon les valeurs foncières pondérées des locaux à l'égard de chaque établissement.

40.14 1130519028

---

**CA13 240647**

**Adopter le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Ville-Marie - exercice financier 2014 - Avis de motion**

Une copie du projet de règlement n'ayant pas été remise aux membres du conseil, le maire Denis Coderre donne avis de motion de l'adoption du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Ville-Marie - exercice financier 2014.

40.15 1130856003

---

**CA13 24 0648**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

De réunir, pour étude et adoption, les articles 40.16 à 40.21.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA13 240649**

**Édicter une ordonnance concernant la tenue des événements au Vieux-Port de Montréal pour l'hiver 2013 jusqu'en mars 2014**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 379 permettant le bruit d'appareils sonores, de 7 h à 23 h 30, sur les sites du Vieux-Port de Montréal, selon les horaires des événements identifiés.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1136493001

---

**CA13 240650**

**Modifier la résolution CA13 240518 afin de modifier l'appellation « Société de développement commercial du Vieux-Montréal » par « Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique »**

Attendu que le nom inscrit au Registraire des entreprises est « Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique » :

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

De modifier la résolution CA13 240518 afin de modifier l'appellation « Société de développement commercial du Vieux-Montréal » par « Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique ».

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1130519023

---

**CA13 240651**

**Adopter une résolution autorisant l'usage débit de boissons alcooliques pour le local situé au 200, rue Sainte-Catherine Est , en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 1<sup>er</sup> projet de résolution**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

D'adopter le premier projet de résolution à l'effet :

D'accorder, pour le local situé au 200, rue Sainte-Catherine Est, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation de déroger à l'article 270 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relativement au contingentement des usages pour autoriser un débit de boissons alcooliques complémentaire au restaurant;

D'assortir cette autorisation à la condition suivante :

- la superficie de plancher totale de l'établissement et l'aménagement du local doit être substantiellement conforme au plan d'aménagement réalisé par la firme ALBCAD Design et estampillé par l'arrondissement le 22 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1136347028

---

**CA13 240652**

**Édicter l'ordonnance nécessaire à la tenue d'événements sur le domaine public (saison 2013, 8<sup>e</sup> partie, B)**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 380 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1130577014

---

**CA13 240653**

**Autoriser l'usage « débit de boissons alcooliques » dont la superficie déroge au maximum prescrit pour le bâtiment situé au 1207, 1215 et 1235 University, en vertu de la procédure des usages conditionnels**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

D'autoriser, en vertu de la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et conformément au paragraphe 3<sup>o</sup> de l'article 136 de ce règlement, l'usage « débit de boisson » dont la superficie déroge au maximum prescrit pour le bâtiment situé au 1207, 1215 et 1235 University (Projet Altitude Montréal).

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1136347032

---

**CA13 240654**

**Retirer du domaine privé de la Ville le lot 1 066 582 du cadastre du Québec, afin de le verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc et édicter une ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les heures de fermeture des parcs (8)**

Il est proposé par Karine Boivin-Roy

appuyé par Valérie Plante

De retirer du domaine privé de la Ville le lot 1 066 582 du cadastre du Québec, situé au 99999, rue Sainte-Catherine Ouest, afin de le verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc;

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., P-3, article 20), l'ordonnance P-3, o. 13 modifiant l'annexe 1 de l'Ordonnance sur les heures de fermeture des parcs (8), afin d'ajouter le parc « Place au soleil Towers » à la liste des parcs, places publiques et squares exclus des heures de fermeture prévues.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1136347016

---

#### **CA13 24 0655**

##### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De réunir, pour étude et adoption, les articles 51.01 à 51.04.

Adoptée à l'unanimité.

---

#### **CA13 240656**

**Désigner monsieur Marc Labelle, directeur à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à titre de membre observateur de l'arrondissement de Ville-Marie au conseil d'administration de la Société de développement économique Ville-Marie (CLD)**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De désigner monsieur Marc Labelle, directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises, à titre de membre observateur de l'arrondissement au conseil d'administration de la Société de développement économique Ville-Marie (CLD).

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1130519026

---

#### **CA13 240657**

**Désigner un conseiller à titre de maire suppléant du 19 novembre 2013 au 30 juin 2014**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De désigner la conseillère Valérie Plante à titre de maire suppléant du 19 novembre 2013 au 30 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

51.02 1132701121

---

### **CA13 240658**

#### **Nommer 4 nouveaux membres au sein du comité consultatif d'urbanisme et renouveler le mandat de 3 membres actuels pour une période de deux ans**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De nommer les personnes suivantes, comme membres du Comité consultatif d'urbanisme, pour une période de 2 ans, soit du 19 novembre 2013 au 18 novembre 2015 :

- madame Stéphanie Alberola;
- monsieur Bernard Foucher;
- monsieur Louis Stabile;
- monsieur Bruno Longval.

De renouveler les mandats des personnes suivantes, comme membres du Comité consultatif d'urbanisme, pour une période de 2 ans, du 19 novembre 2013 au 18 novembre 2015 :

- madame Anniken Kloster;
- madame Caroline Déom;
- monsieur François Rioux.

Adoptée à l'unanimité.

51.03 1136347046

---

### **CA13 240659**

#### **Nommer un président et un vice-président du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

De nommer, pour une période de deux ans, à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme, la conseillère Karine Boivin-Roy, et, à titre de vice-président de ce Comité, le conseiller Steve Shanahan, en vertu du Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme (CA-24-003).

Adoptée à l'unanimité.

51.04 1136347053

---

**CA13 24 0660**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Denis Coderre

De réunir, pour étude et adoption, les articles 70.01 et 70.02.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA13 240661**

**Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2014**

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Denis Coderre

D'adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2014 :

Date	Heure	Lieu	Adresse
11 février 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 mars 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 avril 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
13 mai 2014	19 h	Collège de Montréal, salle L'Ermitage	3510, ch. de la Côte-des-Neiges
10 juin 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 juillet 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 septembre 2014	19 h	Maison de la culture Frontenac	2550, rue Ontario Est
14 octobre 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 novembre 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 décembre 2014	19 h	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée

Adoptée à l'unanimité.

70.01 1132701119

---

### CA13 240662

**Demander au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation d'autoriser les commerces situés dans le territoire de l'île Notre-Dame, secteur du Casino de Montréal, périmètre du terrain de Casiloc inc., à exercer leurs activités en dehors des périodes légales d'admission dans les établissements commerciaux**

Attendu que le Casino de Montréal occupe une place unique dans les infrastructures touristiques de la région de Montréal et du Québec, et qu'il ouvre ses portes 24 heures par jour;

Attendu que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, par sa résolution CA08 240508, adoptée le 5 août 2008, demandé au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de considérer le périmètre du terrain de Casiloc inc sur le site de l'île Notre-Dame, comme zone touristique au sens de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1);

Attendu que l'arrondissement de Ville-Marie considère essentiel de maintenir la permission spéciale dont bénéficie le Casino de Montréal comme zone touristique car les commerces situés dans l'établissement se doivent d'ajuster leurs heures d'ouverture avec celles du Casino lui-même :

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Denis Coderre

De demander au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de considérer le territoire de l'île Notre-Dame, secteur du Casino de Montréal, périmètre du terrain de Casiloc inc. de même que les bâtiments qui s'y trouvent le 31 août 2013, comme zone touristique au sens de l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1);

De demander également au ministre d'autoriser, pour une durée de 5 ans, les commerces situés dans cette zone touristique à exercer leurs activités en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3 de cette loi.

Adoptée à l'unanimité.

70.02 1130856005

---

### Levée de la séance

Le maire indique que la prochaine séance du conseil sera tenue le 10 décembre 2014 à 19 heures, à la salle de conseil situé au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

L'ordre du jour étant épuisé, il déclare la séance close à 20 h 31.

70.03





---

*Denis Coderre  
Maire*



---

*Domenico Zambito  
Secrétaire d'arrondissement*

*Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA13 240668  
lors de la séance du conseil tenue le 10 décembre 2013.*